

2018

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

BOURGOGNE



UN REGARD PARTAGÉ  
PAR LA CAF ET LES FÉDÉRATIONS  
DE CENTRES SOCIAUX

# TABLE DES MATIÈRES

- L'édito **p 1**
- Qu'est-ce que l'animation de la vie sociale ? **p 2**
- La convention territoriale globale et l'animation de la vie sociale **p 3**
- Repères clefs 2017 / portrait des centres sociaux de Bourgogne **p 4**
- Carte des centres sociaux de Bourgogne **p 5**
- Partenariat, gouvernance, moyens **p 6-7**
- Le développement du lien social **p 8**
- La jeunesse **p 9**
- Fiches départementales Côte-d'Or **p 10-11**
- Fiches départementales Nièvre **p 12-13**
- Fiches départementales Saône-et-Loire **p 14-15**
- Fiches départementales Yonne **p 16-17**
- Repères clefs 2017 / portrait des EVS de Bourgogne **p 18**
- Repères clefs 2017 / Grande région Bourgogne Franche-Comté **p 19**
- Projet SENACS **p 20**
- Fiche nationale **p 21**

La parution de ce deuxième livret de l'observatoire des centres sociaux de Bourgogne est marquée par la signature de la nouvelle Convention d'objectif et de gestion 2018-2022, entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales, en juillet 2018.

L'animation de la vie sociale s'y inscrit en complémentarité des offres d'intervention sociale dans les territoires. Les structures de l'animation de la vie sociale, principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale, constituent un outil privilégié pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires. Les services des Caisses d'allocations familiales sont à l'écoute des initiatives citoyennes qui émergent. Ils les accompagnent en termes de méthodologie et de financement dans le cadre du renforcement du lien social.

Les enjeux en matière de dynamique locale convergent vers la structuration de l'offre et le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale. La cohérence et la complémentarité des projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale tendent à répondre à la prise en compte globale des besoins, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les zones de revitalisation rurale.

Il s'agit maintenant, en s'appuyant sur la mobilisation partenariale, de soutenir les créations là où les besoins ne sont pas couverts et de consolider les structures existantes dans l'adaptation des projets. Les schémas départementaux d'animation de la vie sociale à faire vivre ou à élaborer donneront de la lisibilité sur les priorités à fixer en lien avec celles des schémas de services aux familles. Les conventions territoriales globales formalisées avec les collectivités porteront les déclinaisons locales de cette dynamique.

Ce livret vous proposera également un premier regard sur l'animation de la vie sociale du territoire régional élargi avec une page consacrée à la Franche-Comté.

Ce document a vocation à être diffusé et partagé afin d'aider à mieux mesurer et comprendre les enjeux de l'animation de la vie sociale dans nos territoires.

Très bonne lecture !

La branche famille est un acteur majeur de la politique familiale en France, elle œuvre quotidiennement au mieux-être des familles et contribue activement aux politiques familiales et sociales.

**L'animation de la vie sociale** est un axe constant de ces politiques. Elle s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux ou espaces de vie sociale, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. Ces derniers accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale. Ce sont des lieux d'animation de la vie sociale qui permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Dans un souci de cohérence, la politique d'animation de la vie sociale doit être abordée dans une vision globale et complémentaire du territoire départemental, sans négliger les spécificités des territoires ruraux, urbain ou péri-urbain.

**Les centres sociaux** sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles. Ils développent un projet d'animation globale avec différents objectifs : rompre l'isolement des habitants, réduire les exclusions et renforcer les solidarités. Les habitants sont intégrés dans des projets collectifs leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social sur leur territoire de vie.

**Les espaces de vie sociale**, contribuent, au même titre que les centres sociaux, à la politique d'animation de la vie sociale. Leurs actions sont néanmoins adaptées à leurs moyens humains et financiers. Ils ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers sur leurs territoires de vie. Ils sont animés par des équipes de bénévoles pouvant être accompagnés par des salariés.

*L'implantation d'un espace de vie sociale est favorisée dans les situations suivantes :*

- *Le territoire est dépourvu d'équipements d'animation de la vie locale.*
- *Le territoire est isolé d'un pôle d'activités, que ce soit en milieu rural ou en zone urbaine.*
- *Le territoire comprend un centre social, mais son action demande à être renforcée. Dans ce cas, les actions des deux équipements doivent être complémentaires.*

Centres sociaux et  
EVS Sur deux  
colonnes différentes

Le projet social est la clé de voûte de chacune de ces structures. Il est bâti en réponse aux besoins repérés et exprimés sur les territoires, grâce à un diagnostic partagé prenant en compte les spécificités territoriales, des populations, des partenariats existants ou potentiels.

Ces deux équipements de l'animation de la vie sociale sont soumis à une décision d'agrément, responsabilité des commissions d'action sociale des conseils d'administration des Caisses d'allocations familiales (Caf).

Chaque type d'agrément répond à un socle de critères précis.

# LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Page 3

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une **convention de partenariat** qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle permet de **consolider et de rendre plus efficient le partenariat entre les acteurs locaux** (professionnels, élus, habitants...). Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caf et une collectivité.

La CTG constitue un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation des projets de territoire. Elle renforce les coopérations, offre une vision globale, décloisonnée et une clarification des interventions. La construction d'une CTG s'appuie notamment sur un **diagnostic partagé**, qui identifie les besoins du territoire et de ses habitants. Cette étape permet d'acquérir une **vision globale des ressources et des besoins sur un territoire donné**.

**Les centres sociaux et les espaces de vie sociale**, équipements structurants de l'animation de la vie sociale, représentent **des acteurs clés à mobiliser dans le cadre d'une CTG** :

- Ils sont des **observateurs privilégiés des problématiques sociales collectives d'un territoire**, notamment par leur connaissance des habitants et des familles.
- Ils favorisent l'émergence d'une **dynamique de mobilisation et de participation des habitants**.
- Ils travaillent à **l'articulation des acteurs locaux**, en effet la démarche de projet social s'inscrit dans un développement du **maillage des acteurs d'un territoire**.

## Les différentes étapes d'une CTG :

1. Élaboration d'un diagnostic territorial partagé par l'ensemble des acteurs.
2. Détermination d'un plan d'actions pluriannuel.  
*Définition des axes d'intervention et des actions prioritaires, définition des modalités de mise en œuvre, optimisation des instances et des moyens de coordination existants sur le territoire....*
3. Définir les modalités de pilotage et de suivi.  
*Comité de pilotage territorial, groupes projet, participation des habitants...*
4. Évaluation des actions et effets de la CTG sur le territoire.

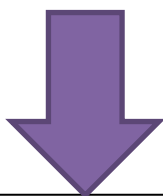


Schéma en ligne pour les 4 différentes étapes

## REPÈRES CLÉS 2017 / PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX BOURGOGNE

Statistiques établies sur **99** Centres Sociaux en Bourgogne



Nombre d'EVS en Bourgogne : **51**

Mode de gestion :

- ✓ Collectivité locale – 55 %
- ✓ Association – 44 %
- ✓ Autre mode de gestion (CAF) – 1 %

Cercle fin

Les territoires d'intervention :

- ✓ 57 % - **Urbain** : 56 Centres Sociaux dont 32 en QPV
- ✓ 43 % - **Rural** : 43 Centres Sociaux dont 22 en ZRR

Diagramme circulaire,  
bleu clair urbain hors QPV : 24 CS  
bleu foncé QPV : 32 CS  
Vert clair rural hors ZRR : 21 CS  
Vert foncé ZRR : 22 CS

**Une majorité des centres sociaux interviennent sur des territoires prioritaires, urbains ou ruraux.**

Dans les espaces urbains :

*Statistiques établies sur 88 centres sociaux*

La moitié des Centres Sociaux se concentrent sur un ou plusieurs quartiers, donc à l'échelle infra-communale :

- ✓ 31 % se concentrent sur un quartier.
- ✓ 24 % se concentrent sur plusieurs quartiers.
- ✓ 27 % se concentrent sur la commune entière.
- ✓ 18 % touchent un territoire intercommunal.

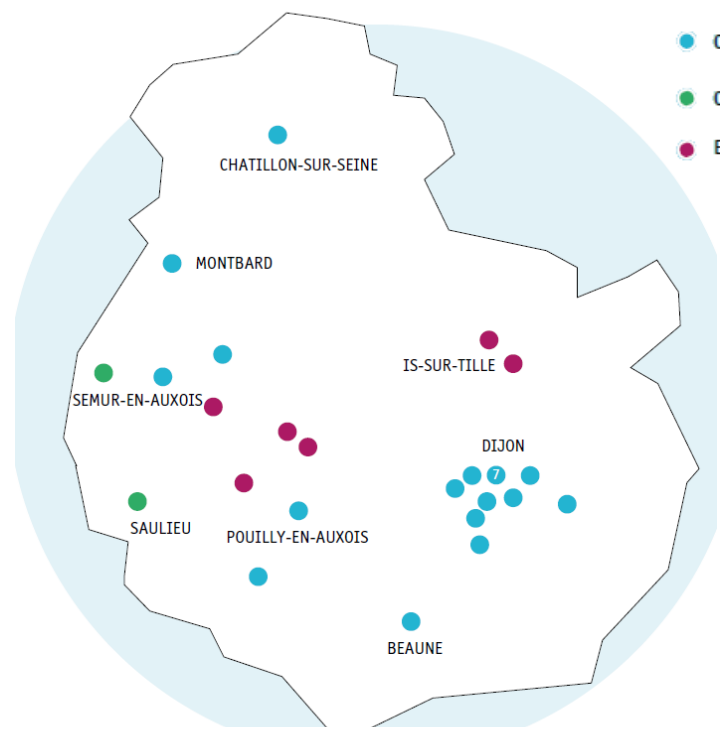
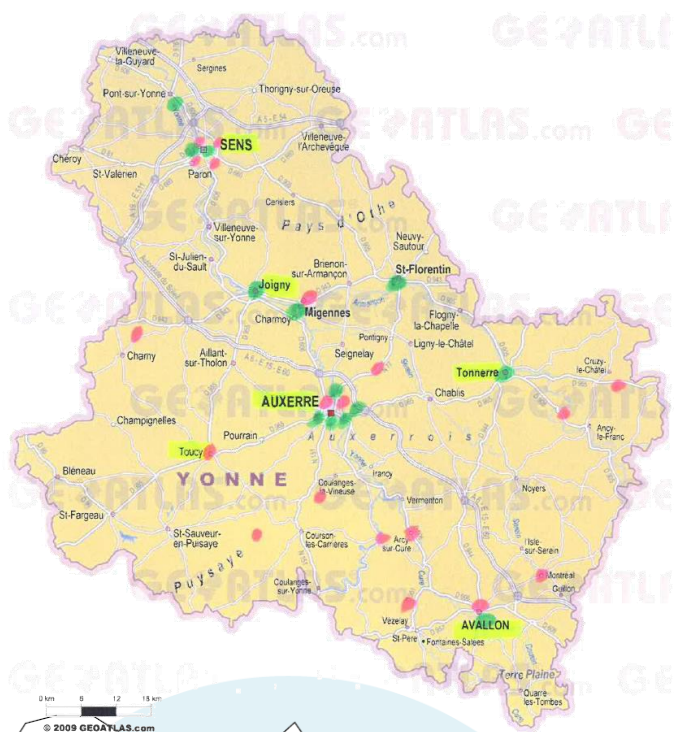
Cercle fin

Dans les espaces ruraux :

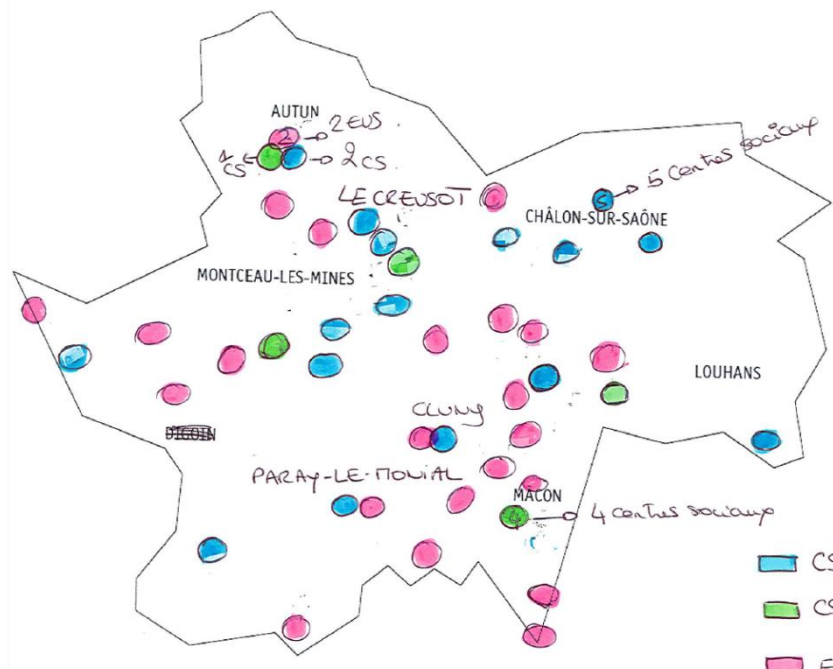
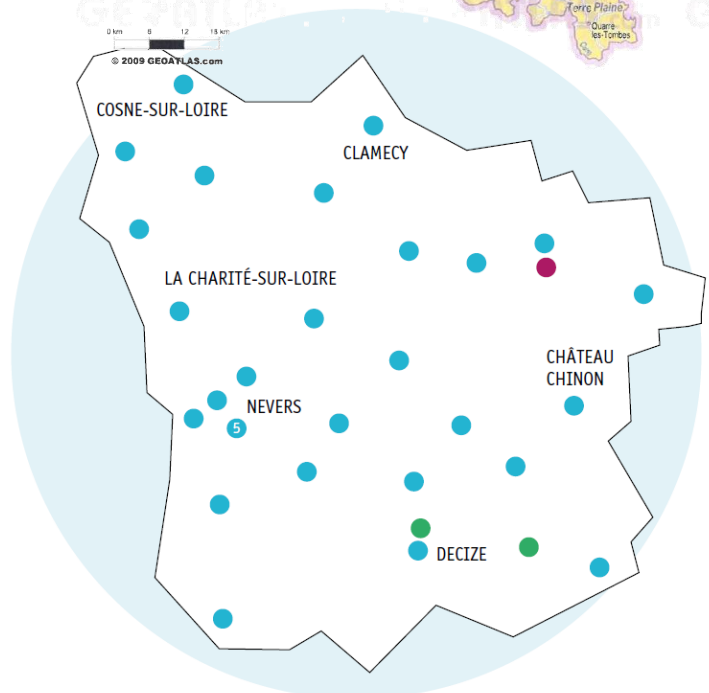
*Statistiques établies sur 88 centres sociaux*

87 % des Centres Sociaux ont une dimension intercommunale – seuls 5 centres sociaux, dont le territoire est à dominante rurale, ont une dimension communale.

**Une grande diversité dans les zones d'implantation, de compétences et aussi d'influence.**



- Centres sociaux avec projet famille
- Centres sociaux sans projet famille
- Espace de Vie Sociale (EVS)



- CS avec projet famille
- CS sans projet famille
- EVS.

### Moyens humains

87 centres sociaux sur 99 ont répondu à la question

Les différents modes d'organisation et de gestion de services génèrent de grandes disparités dans la taille des équipes et des budgets.

**2015** salariés au total en Bourgogne, soit **23** par centre social

Mini : 4

Médiane : 17

Maxi : 101

CDI : 65,7 %

CDI emplois aidés : 1,6 %

CDD : 16,3 %

CDD emplois aidés : 12,8 %

CDII : 3,6 %

Graphe : cf  
plaquette  
Bourgogne 2017  
p.10

**1 008** ETP au total, soit **11,59** en moyenne

Mini : 3,15

Médiane : 9,7

Maxi : 56,50

De 3,15 ETP à 6 ETP : 28 centres

De 6,2 ETP à 9,7 ETP : 16 centres

De 9,8 ETP à 14 ETP : 22 centres

De 14,28 ETP à 56,50 ETP : 21 centres

Graphique ligne  
répartition des  
salariés et ETP

### Moyens financiers

85 centres sociaux sur 99 ont répondu à la question

Budget médian en Bourgogne : **482 095,72 €**

Mini : 91 184 €

Médian : 482 096 €

Maxi : 2 260 227 €

**Budget d'un centre social rural**

Mini : 174 853 €

Médian : 589 451 €

Maxi : 1 250 524 €

**Budget d'un centre social urbain**

Mini : 91 184 €

Médian : 359 596 €

Maxi : 2 260 227 €

Graphique ligne



## Les partenaires financiers

Les partenariats peuvent être financiers, politiques et/ou techniques. Ils participent à la cohérence du projet social.

56 % des centres sociaux ont une ou plusieurs conventions multi partenariales permettant de financer le fonctionnement du centre social.

Collectivités locales	42,7 %
Caf	26,6 %
Usagers	13,1 %
Autres produits	7%
État et Exo	5,1 %
Autres partenaires ( <i>Msa, Carsat, ARS, bailleurs sociaux...</i> )	2,8 %
Conseil départemental	2,5 %
Conseil régional	0,2 %

Histogramme

## Gouvernance

La gouvernance du projet social se réfère à son instance de décision regroupant des représentants d'habitants et des représentants de partenaires.

Bénévoles dans les instances :

Jeunes 12 – 17 ans	: 98
Jeunes 18 – 25 ans	: 124
Adultes 26 – 59 ans	: 965
+ 60 ans	: 900

**Total : 2 087 bénévoles, soit 50 159 heures**

Cercle

Bénévoles activités :

12 – 17 ans	: 555
18 – 25 ans	: 531
26 – 59 ans	: 2 496
+ 60 ans	: 2 919

**Total : 6 501 bénévoles, soit 102 026 heures**

Cercle

Bénévoles réguliers : 1 498

Bénévoles occasionnels : 2 158

**Total : 3 656 bénévoles**

Personnages

Formation des bénévoles : 296 en 2017

## Nièvre – La gouvernance associative - Fours



Dans le contexte d'une situation de crise, le centre social situé à Fours dans la Nièvre, a dû faire face au retrait soudain de sa présidence, sans avoir anticipé une préparation de succession de celle-ci.

Avec l'appui de la fédération départementale des centres sociaux, et en l'absence de candidature, une gouvernance transitoire et collégiale a été expérimentée.

Cette dernière était constituée d'un bureau élargi à des membres du conseil d'administration du collège des usagers. Se réunissant en moyenne une fois par semaine, elle a permis d'assurer pendant un an les prises de décisions collégiales, nécessaires au bon fonctionnement du centre social.

Elle a également permis d'éviter une situation de rupture, renforcé la solidarité de ses membres, et finalement suffisamment conforté l'association pour assurer l'élection d'un nouveau président.

## Côte-d'Or – De Léo à la Passerelle - Quetigny



*Logo réalisé par un bénévole*

Pour faire suite à la décision de la municipalité de Quetigny de mettre à disposition du centre social et socioculturel Léo Lagrange des nouveaux locaux, ce dernier a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire pour donner une nouvelle identité à la structure, en changeant de nom.

En février 2018, le conseil d'administration a sélectionné 6 propositions d'appellations pour ensuite faire participer le plus grand nombre d'acteurs locaux dans ce choix, par le biais d'un vote.

Dans un premier temps, adhérents, animateurs de section, partenaires et bénévoles ont été mobilisés pour être acteurs de la démarche et devenir ainsi relais d'informations auprès de l'ensemble des habitants et adhérents.

Pour ce faire, plusieurs outils ont été utilisés : questionnaires « support papier », sondage internet, rencontre des habitants.

498 personnes ont donné leur préférence :

- 169 adhérents adultes.
- 108 enfants.
- 39 partenaires.
- 46 animateurs du centre social (salariés et bénévoles).
- 94 habitants non adhérents.
- 21 apprenants des cours d'alpha/FLE.

Lors de l'Assemblée générale de juin 2018, le centre social et culturel Léo Lagrange est devenu officiellement le centre social « La Passerelle ».

Le développement du lien social est au cœur de l'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale, acteurs incontournables en la matière. Ces structures représentent sur certains territoires le dernier espace où les habitants peuvent se rencontrer et créer du lien.

### **Saône-et-Loire - Un médiateur social au plus proche des habitants – Chalon-sur-Saône**



Stéphane est arrivé sur le quartier des Aubépins de Chalon-sur-Saône en septembre 2014, dans le cadre d'un emploi Adulte Relais de trois ans, renouvelé pour trois nouvelles années.

Sa mission prévoit : la médiation habitants/institutions et le lien social entre les usagers et les services publics, la participation à la mise en place d'actions permettant l'expression des habitants, le soutien aux actions de la maison de quartier en général, etc.

Il est très présent sur le territoire et effectue des démarches qui vont de la simple transmission d'informations à des accompagnements individuels (vers les services publics et/ou associations), en passant par la mise en relation entre habitants et structures. Il intervient de différentes manières : par du porte à porte, des interventions en pied d'immeubles (rendez-vous du quartier), sa présence sur différents événements, des rencontres régulières avec les partenaires, etc. Il se déplace en triporteur, un véhicule remarquable et facilement identifiable.

Véritable acteur du lien social, Il est aujourd'hui clairement identifié à la fois par les habitants, les services, les partenaires. Chacun peut faire appel à lui pour établir le premier contact, créer le lien utile.

Il a fallu presque deux années pour parvenir à ce résultat. Il est désormais totalement opérationnel au cœur de sa mission de médiateur. L'inscription de cette mission au sein du centre social paraît aujourd'hui évidente.

### **Côte-d'Or – La Cantinette - Longvic**



La Cantinette est née de la volonté d'une habitante longvicienne, passionnée par la cuisine (cuisinière de formation) et sensible au gaspillage alimentaire. Elle a donc souhaité faire profiter de ses savoirs culinaires et offrir de son temps aux personnes dans le besoin. Sensible au sentiment de solitude et à la précarité des personnes qui l'entourent, et notamment des usagers du centre social, dont-elle fait partie et qu'elle côtoie quotidiennement, cette habitante, a eu à cœur de monter un projet en faveur de l'intérêt collectif, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bourgogne.

Depuis trois ans, la Cantinette, qui s'apparente à une cantine solidaire, est un espace de vie et de partage. Chaque participant apprécie se rendre dans ce lieu tant l'accueil est chaleureux, les menus proposés sont généreux et appétissants, la convivialité et la bienveillance sont omniprésentes. De bons plats sont mitonnés avec amour et les participants rencontrent des personnes pour échanger et sympathiser. En outre, deux samedis par mois, cette action met en lumière une forme de solidarité, propice au plaisir, au bonheur mais aussi au partage de moments forts et privilégiés grâce aux événements qui sont fêtés : réveillon, anniversaires...

C'est pour le plus grand plaisir des bénéficiaires de la Cantinette que, depuis quelques mois, une autre habitante, ex-coiffeuse, est présente pour couper et coiffer les cheveux de ceux qui le souhaitent.

La jeunesse est très présente dans le champ des actions conduites par la branche famille, tant en prestations légales qu'en action sociale. L'intervention des structures de l'animation de la vie sociale en faveur de l'autonomie des jeunes se décline par de nombreuses actions sur les territoires. Elles encouragent les initiatives et les projets des jeunes, les accompagnent, y compris par les outils numériques.

### Saône-et-Loire - Des ateliers web-radio pour et avec les Jeunes - Cuiseaux



Le centre culturel et social de Cuiseaux promeut des actions d'expression et d'épanouissement de l'enfant et du jeune. Le projet d'atelier radio a émergé suite à une visite des locaux de « Radio Bresse » à Branges, dans le cadre des accueils de loisirs. L'engouement rencontré par les jeunes, conjugué à la formation suivie par l'animatrice ont conduit à la mise en place des ateliers.

Depuis 2 ans, un groupe de 8 jeunes utilise le matériel radio à l'occasion d'événements très divers. L'été, l'atelier ne s'interrompt pas et les jeunes motivés peuvent faire du tourisme « réalité » en interrogeant les habitants sur les villages dans lesquels ils séjournent à l'occasion de mini-camps.

Cet outil pédagogique permet aux jeunes, non seulement de s'exprimer, mais également de travailler ensemble pour préparer l'émission et procéder aux interviews. C'est un formidable vecteur de rencontres, qui favorise le rapprochement entre les générations. L'ambition est d'exploiter l'outil au sein des établissements scolaires et en particulier au collège et de permettre de valoriser les actions du centre social et des habitants du territoire.

### Nièvre – Brinon-sur-Beuvron



Accompagner des projets jeunes qui concilient implication des publics, ressources du territoire et objectifs éducatifs.

À partir de la dynamique culturelle du festival des « petites rêveries » qui se déroule en juin à Brinon-sur-Beuvron, le centre social du Beuvron a accompagné un groupe de 8 jeunes dans un projet jeunes appuyé financièrement par la Caf, la DDCSPP et la MSA Bourgogne.

Il a pris la forme d'un séjour d'échange réciproque avec des jeunes d'un centre social d'un quartier prioritaire à Dijon. L'objectif était de découvrir l'environnement rural et urbain de chacun et faire partager les ressources locales, les activités, les centres d'intérêts et bien sûr de créer des liens conviviaux.

Pour réaliser ce séjour, les jeunes se sont inscrits dans des activités pour autofinancer en partie la réalisation, comme des chantiers participatifs ou la vente de glaces lors du festival.

En complément, les jeunes se sont initiés avec l'aide des Francas de la Nièvre à l'utilisation des outils audio et vidéo pour devenir des reporters le temps du festival les « petites rêveries » sur 4 jours.

Du vendredi soir (début du festival) au dimanche soir, ils ont filmé, interviewé, visionné, monté leur film. Les premiers rushes ont été présentés en animation de l'assemblée générale du centre social en juillet 2018.

## ENCART DÉPARTEMENTAL CAF CÔTE-D'OR 1/2

24 Centres Sociaux en 2017 – 6 EVS

### Mode de gestion

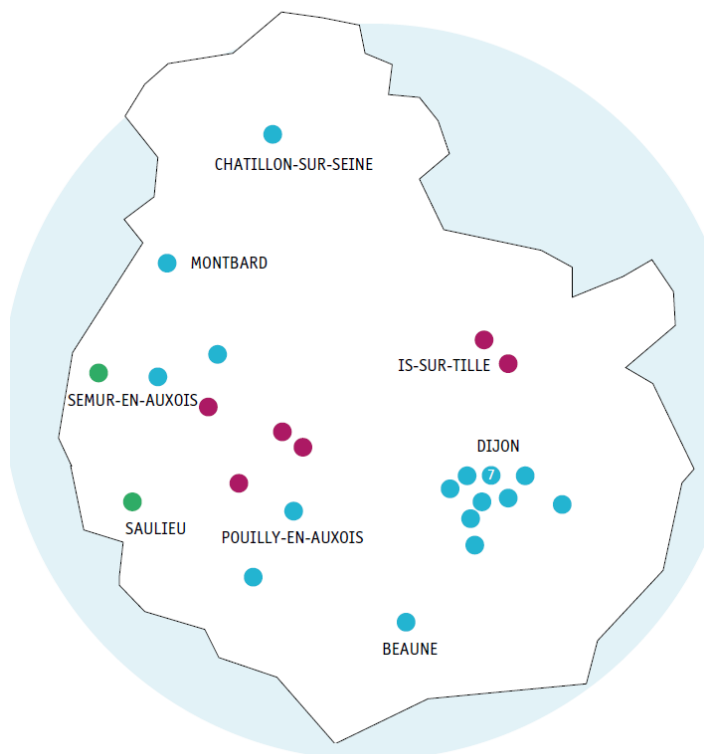
- ↪ 8 Associatifs
- ↪ 15 Collectivités locales
  - ✓ 7 Mairie
  - ✓ 3 CCAS
  - ✓ 5 Intercommunalité
- ↪ 1 CAF

### Répartition

Rural : 39 % - Urbain : 61 %

### Moyens humains

568 salariés, correspondant à 271 ETP



*La baisse du nombre de salariés constatée entre les données 2016 et 2017 au niveau du département n'est pas significative de la réalité. En effet, certains centres sociaux, comprenant une équipe de salariés importante, n'ont pas eu la possibilité de s'engager dans la démarche Senacs cette année, pour des raisons conjoncturelles.*

### Bénévoles

1 376 bénévoles (528 réguliers / 848 occasionnels) – 40 997 heures

505 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet – 12 203 heures

### Ressources financières

Budget moyen : 652 626 €

Budget médian : 522 485 €

Mini : 174 853 €

Maxi : 2 260 277 €

### La charte de qualité des centres sociaux de la Côte-d'Or



Dans le cadre de la signature du premier Schéma directeur de l'animation de la vie sociale en Côte-d'Or, les partenaires historiques du département (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Mutualité sociale agricole de Bourgogne, et Fédération des centres sociaux) ont réaffirmé le sens politique de leurs engagements.

Par la réactualisation de la précédente charte qualité des centres sociaux signée en 2011, ils confirment leur volonté de contribuer :

- au renforcement de l'équité sur les territoires,
- à une meilleure articulation des politiques publiques,
- au développement des synergies entre les partenaires,
- à la promotion des actions en direction des habitants et habitantes.

### Place de la participation : 1<sup>er</sup> forum de l'animation de la vie sociale en Côte-d'Or – 23 Juin 2018



Ce 1<sup>er</sup> forum de l'animation de la vie sociale co organisé par les acteurs des Centres Sociaux et la Caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or a réuni plus de 200 personnes :

- 130 habitats bénévoles de 20 structures différentes.
- Environ 70 salariés.

Cette journée s'est construite autour de plusieurs objectifs :

- × Soutenir la dynamique de participation des habitants.
- × Promouvoir la richesse et la diversité des actions.
- × Valoriser les savoir-faire et la plus-value des habitants et des équipements de l'animation de la vie sociale.
- × Soutenir la dynamique de réseau.
- × Valoriser le partenariat.
- × Présenter les différents dispositifs (SD AVS, SENACS...).

Une belle réussite pour cette journée mobilisatrice et fédératrice !

Les nombreux échanges au cours de la journée ont permis aux habitants bénévoles de mesurer l'importance et l'impact de leurs actions dans les projets locaux de territoires.

### L'Espace de vie sociale La Coudée – Mont-St-Jean



L'espace de vie sociale La Coudée est installé à Mont-St-Jean, village de 250 habitants au cœur de l'Auxois. La volonté de l'association est de dynamiser et développer un carrefour d'activités, créant du lien social en zone rurale, par l'image emblématique du café, lieu de vie, de créations et de savoirs.

L'association est un espace de proximité qui souhaite décloisonner les générations et les cultures, favoriser la solidarité et l'épanouissement personnel. Ses adhérents ne sont pas seulement usagers ou spectateurs, ils participent à une rencontre, à la circulation d'idées, à la découverte.

À La Coudée, chaque tranche d'âge peut trouver son bonheur en fonction de ses envies ou de ses affinités.

La structure s'affirme comme un acteur local actif et fédérateur dans le paysage économique, social et culturel, avec :

- 500 adhérents depuis 3 ans,
- 40 bénévoles,
- 17 administrateurs,
- 3 salariés, à raison d'1 ETP au total,
- 12 intervenants réguliers.

**ENCART DÉPARTEMENTAL**

CAF NIÈVRE 1/2

**33 Centres Sociaux en 2017 – 1 EVS****Mode de gestion**

- ↪ 32 Associatifs
- ↪ 1 Collectivité locale
- ✓ 1 Mairie

**Répartition**

Rural : 73 % - Urbain : 27 %

**Moyens humains**

903 salariés, correspondant à 459,92 ETP  
 → Dont 18,3% de contrats aidés

**Bénévoles**

986 bénévoles (431 réguliers / 555 occasionnels) – 43 150 heures  
 784 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet – 25 817 heures

**Ressources financières**

Budget moyen : 716 652 €  
 Budget médian : 676 202 €

Mini : 281 257 €  
 Maxi : 1 250 524 €

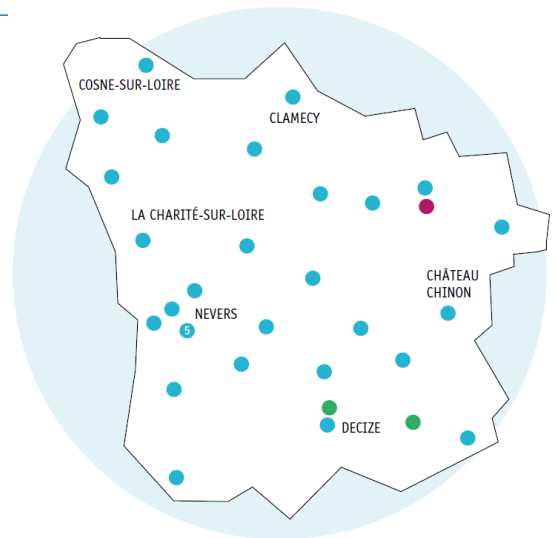
**Répartition des financements des centres sociaux de la Nièvre**

Dans la Nièvre, les centres sociaux sont tous gestionnaires de services enfance-jeunesse inscrits aux contrats enfance jeunesse des collectivités, faisant de la Caf et de la Msa les financeurs principaux des centres sociaux, et atténuant ainsi la part de financement restant à charge des collectivités locales.

Caf Pso- autres : 26,2% / Caf CEJ : 10,6% / MSA CEJ : 2,9%  
 Collectivités locales : 17,6 %  
 Financement usagers : 16,1%  
 État Aides à l'emploi : 6,3%  
 Conseil départemental : 3,9 %  
 Autres subventions : 6,2 %  
 Autres produits : 10,2 %

**Histogramme**

Pour la première ligne Caf Pso et CEJ : sur la même barre avec une partie grisée et une partie pleine



## ENCART DÉPARTEMENTAL

CAF NIÈVRE 2/2

### Lutter contre l'isolement en créant du lien social entre toutes les générations



La démographie du département de la Nièvre est caractérisée par un taux important de personnes retraitées (35% de la population). Cela représente une ressource pour les 33 centres sociaux : avec l'implication de ces habitants dans les instances de pilotage et dans les activités réalisées au sein de ces équipements.

En outre, l'ensemble des centres sociaux du département, urbains ou ruraux, développent des plans d'actions afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le lien social et intergénérationnel.



#### **Le programme « Faire Compagnie », un réseau d'entraide entre voisins**

Par exemple, le programme « Faire Compagnie », expérimenté dès 2014 par le centre social intercommunal des Portes du Morvan, situé à Lormes, a depuis 2017 essaimé sur plusieurs autres centres sociaux.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette démarche, la fédération départementale des centres sociaux, avec l'appui du Conseil départemental et la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie sur le volet vie sociale et citoyenneté, a animé le collectif des centres sociaux intéressés.

6 centres sociaux urbains et ruraux développent désormais ce projet en l'adaptant à leur territoire d'intervention, et à leurs moyens.

Cette action permet le développement de liens de solidarité et de proximité entre voisins bénévoles et personnes âgées isolées.

L'objectif est de mettre en relation des voisins actifs, qui proposent un appui bénévole, grâce à un site internet. Cela permet d'encourager l'échange de services et de compétences entre habitants.

Ce service permet ensuite d'inciter des aînés à participer à des actions collectives de loisirs, de promotion de la santé, de rencontres intergénérationnelles.

Certains centres sociaux mettent en place, en plus de cette plateforme, des visites à domicile en constituant des groupes de bénévoles.



**ENCART DÉPARTEMENTAL**

CAF SAÔNE-ET-LOIRE 1/2 \_

**29 Centres Sociaux en 2017 – 25 EVS****Mode de gestion**

- ↪ 3 Associatifs
- ↪ 26 Collectivités locales
  - ✓ 22 Mairie
  - ✓ 4 CCAS

**Répartition**

Rural : 24 % - Urbain : 76 %

*Sur 29 Centres Sociaux interrogés 25 ont répondu à l'enquête.**Sur 25 Espaces de Vie Sociale interrogés 24 ont répondu à l'enquête.***Moyens humains**

441 salariés, correspondant à 197 ETP

**Bénévoles**

1 097 bénévoles (447 réguliers / 650 occasionnels) – 15 506 heures

723 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet – 11 634 heures

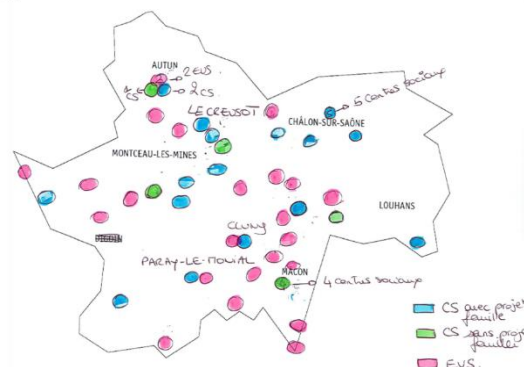
**Ressources financières**

Budget moyen : 307 195 €

Budget médian : 224 139 €

Mini : 91 184 €

Maxi : 1 089 258 €

**L'EVS de Moulin des roches, acteur incontournable de son territoire.**

L'animatrice de la Maison de Services Au Public (MSAP), réalise un accompagnement soutenu d'un public fragile, en augmentation ces dernières années, ne possédant pas d'outils informatiques ou en possédant, mais ne maîtrisant pas l'usage administratif de ces outils. Elle guide ce public isolé et perdu devant la complexité des démarches en ligne. Elle leur présente également les différentes activités proposées par le Moulin des roches, créant ainsi une passerelle entre la MSAP et l'espace de vie sociale.

Après plus de dix années de fonctionnement, la population du territoire a su s'approprier cet équipement et faire en sorte que toutes les générations y trouvent leur place, en famille ou individuellement, jeunes ou adultes. Reconnu, fréquenté et porté par les habitants, il vise dans son évolution à continuer de contribuer au meilleur épanouissement de chacun, à répondre aux besoins de la population en milieu rural.

## ENCART DÉPARTEMENTAL

CAF SAÔNE-ET-LOIRE 2/2



### L'EVS Villages Solidaires en Haute Grosne s'engage dans l'accès au numérique !

L'association a été sollicitée par des habitants du territoire qui rencontrent diverses problématiques : un accès insuffisant ou inexistant à internet, une absence de matériel informatique, un manque de connaissances nécessitant un accompagnement.

Villages Solidaires est présent 2 fois par semaine sur 3 sites, permettant l'accès aux droits (via la MSAP) et une connexion internet (matériel fourni). En 2017, l'association a organisé 3 sessions de 6 séances d'initiations à l'informatique. 20 personnes y ont participé, principalement de personnes retraitées. À l'issue de ces sessions, 5 personnes se sont inscrites pour approfondir certaines notions. Objectifs : combler la fracture numérique, faciliter l'accès pour tous, donner envie aux personnes les plus éloignées des outils numériques d'oser manipuler et expérimenter de nouveaux moyens de communication, facilitant les échanges intergénérationnels, concourir à l'autonomie de chacun. Plusieurs bénévoles sont investis dans ce projet et mènent en complément d'un professionnel des séances d'initiation.

### Maison de quartier des Aubépins : Deux projets à visionner !



→ « **Beaux quartiers** » : c'est un feuilleton audiovisuel en 6 épisodes de 45 minutes interprété par plus de 50 habitants.

Episodes disponibles sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=uk5qoK5HnLA>

Reportage: <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/2014/04/24/beaux-quartiers-un-feuilleton-avec-les-habitants-de-chalon-sur-saone-sur-le-quartier-des-aubepins-465437.html>

→ « **Les Chants du voisin** » : un collectage sur le quartier de plus de 80 chants en 21 langues différentes et la création d'une chorale, dirigée par une professionnelle.

« **Enquête de région** » documentaire « **les chants du voisin** » :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/enquetes-de-regions-5/numero-special-enquetes-region-1336921.html>

## ENCART DÉPARTEMENTAL

CAF YONNE 1/2

### 13 Centres Sociaux en 2017 – 19 EVS

#### Mode de gestion

- ↪ 1 Associatif
- ↪ 12 Collectivités locales
  - ✓ 7 Mairie
  - ✓ 4 CCAS
  - ✓ 1 Intercommunalité

#### Répartition

Rural : 0 % - Urbain : 100 %

#### Moyens humains

128 salariés, correspondant à 59 ETP

#### Bénévoles

177 bénévoles (72 réguliers / 105 occasionnels) – 2 373 heures

75 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet – 505 heures

#### Ressources financières

Budget moyen : 273 638 €

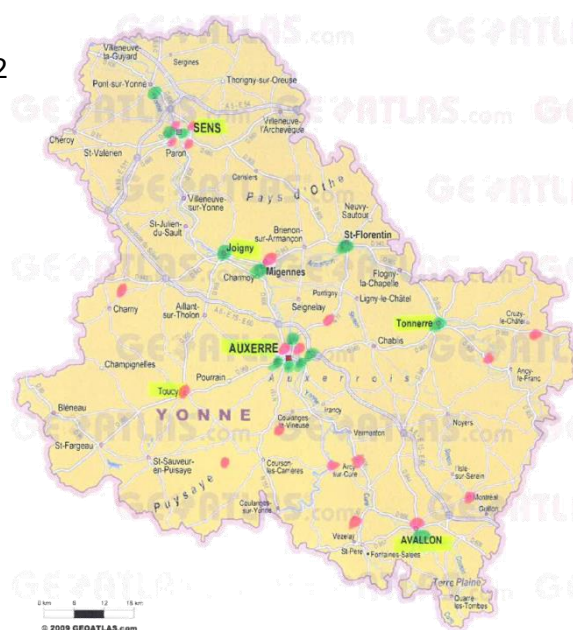
Budget médian : 233 664 €

Mini : 152 581 €

Maxi : 573 118 €

#### Les actions mises en œuvre dans les centres sociaux :

- ✓ Lutte contre l'exclusion : 100 %
- ✓ Éducation : 100 %
- ✓ Lutte contre l'isolement : 91 %
- ✓ Accès à la culture : 91 %
- ✓ Lutte contre les discriminations : 73 %
- ✓ Accès aux soins : 73 %
- ✓ Vieillesse et bien vieillir : 55 %
- ✓ Emploi Insertion : 45 %
- ✓ Transport / Mobilité : 18 %
- ✓ Logement / Habitat : 9 %
- ✓ Handicap : 9 %



Histogramme

## ENCART DÉPARTEMENTAL

CAF YONNE 2/2

### **Centre Social Piedalloues, La Noue, ... Auxerre. (Année de pré-agrément)**



Le Centre Social des Piedalloues se situe dans un quartier haut d'Auxerre. Il domine le quartier au sein d'un vaste terrain qui a permis de développer avec les habitants un projet de parc naturel urbain, de créer un collectif de jardiniers, de développer des actions autour de la nature et de travailler avec des associations sensibles aux notions d'environnement.



Par ailleurs, une première initiative de jardinage urbain tente de se mettre en place au sein de l'habitat collectif. D'autre part, nous travaillons à un rapprochement avec la direction du développement durable de la collectivité, qui souhaite impulser une dynamique participative sur l'ensemble du territoire, qui permettra de valoriser ces actions et ainsi de viser à obtenir le label « CAP Cit'ergie ».

### **Centre social La FabriK - Le tapis à histoire - Joigny**

Le projet le tapis à histoire est mené avec la Fabrik (centre social de Joigny) et la bibliothèque de quartier de la Madeleine.

Un groupe de femmes et d'hommes fabrique des tapis à histoires à destination des structures d'accueil petite enfance de la commune.

Les participants à ce projet, âgés de 32 à 72 ans, ne proviennent pas forcément du quartier de la Madeleine.

Les premières séances ont consisté à créer une histoire, en l'imaginant et l'écrivant.

Ensuite, une mobilisation s'est mise en place pour amener du matériel complémentaire à celui de la Fabrik.

Les participants, souvent novices en couture, ont commencé à apprendre à coudre à la main, puis, peu à peu, à la machine.

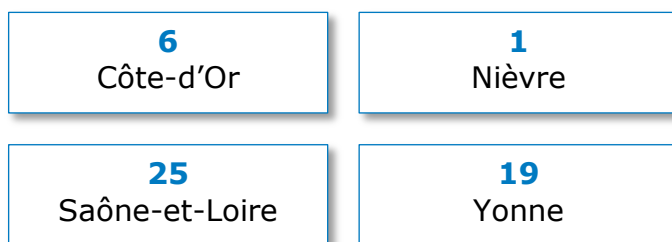
L'un d'entre eux, couturier dans son pays d'origine, a permis d'avancer le travail et de transmettre ses connaissances aux autres.

Cette année, avec l'aide de cette personne, l'activité sera reconduite en débutant par des cours de couture à la machine. Elle pourra montrer aux autres de quelle manière utiliser la machine et coudre à partir de patron.

Un travail a également été effectué avec le centre social et la bibliothèque, afin de décrypter à partir d'un livre, différentes histoires à adapter au tapis et à l'âge des enfants.

## REPÈRES CLÉS 2017 / PORTRAIT DES EVS DE BOURGOGNE

51 EVS en Bourgogne



Statistiques établies sur 46 EVS

Mode de gestion :

**Association** : 42 – **91 %**

**Collectivités locales** : 4 – **9 %**

- ✓ 3 intercommunalité
- ✓ 1 mairie

Cercle fin

Les territoires d'intervention :

- ✓ - **Urbain** : 5 – **11 %**
- ✓ - **Rural** : 41 – **89 %**

Statistiques établies sur 45 EVS

Nombre d'usagers qui participent régulièrement aux activités de l'EVS : **6 560**

Nombre d'usagers qui participent ponctuellement aux activités (participations aux manifestations...) : **20 719**

Axes d'intervention des EVS :

- ↪ Renforcement des liens et solidarités : 42 EVS – 93 %
- ↪ Accompagnement des habitants : 31 EVS – 69 %
- ↪ Écoute des habitants et développement de projets : 29 EVS – 64 %
- ↪ Appropriation de l'environnement et du cadre de vie : 24 EVS – 53 %
- ↪ Soutien à la fonction parentale : 19 EVS – 42 %
- ↪ Création d'offres de services utiles à la population : 19 EVS – 42 %

Histogramme bâton

Publics :

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| ↪ Petite enfance : 773 | ↪ Jeunes adultes : 1 059 |
| ↪ Enfance : 5 013      | ↪ Adultes : 16 366       |
| ↪ Pré ado : 751        | ↪ Seniors : 4 130        |
| ↪ Ados : 1 602         |                          |

Moyens humains :

- ↪ Salariés permanents : **63 salariés** / 41 ETP
- ↪ Services civiques et stagiaires : 25 salariés / 17 ETP
- ↪ Salariés intermittents : 89 salariés / 3 ETP

Personnages

Nombre de bénévoles : **766**

### Moyens financiers :

- ↳ Budget moyen : 57 412 €
- ↳ Budget médian : 39 335 €
- ↳ Mini : 4 339 €
- ↳ Maxi : 434 093 €

### Partenaires financiers :

CAF	39,5 %
Collectivités locales	12,1 %
Conseil départemental	2,9 %
Conseil régional	1,7 %
Aides de l'État	10,4 %
Autres partenaires ( <i>Msa, Bailleurs sociaux, ARS, Carsat, Union Européenne</i> )	5,1 %
Participation des usagers	28,2 %

Histogramme

Nombre total de Centres sociaux en Franche Comté : 51



Nombre total d'EVS en Franche Comté : 22

Statistiques établies sur 51 centres sociaux

Mode de gestion :

- ↳ Associations : 39 – 76 %
- ↳ Collectivités locales : 12 – 24 %
  - ✓ 2 intercommunalité
  - ✓ 8 mairie
  - ✓ 2 CCAS

Cercle fin

Territoire intervention :

- ↳ Urbain : 44 – 86 % dont 31 centres sociaux en QPV
- ↳ Rural : 7 – 14 %

Statistiques établies sur 40 centres sociaux

Moyens humains :

- ↳ **1 089** salariés / 509,8 ETP
  - ✓ Nombre de bénévoles réguliers : 886
  - ✓ Nombre de bénévoles occasionnels : 922
  - ✓ Soit 64 542 heures

Personnages

Participation des habitants dans les instances : **1203 habitants, avec 24 437 h**

1638 bénévoles d'activités

170 bénévoles formés

Moyens financiers : Statistiques établies sur 36 centres sociaux

- ↳ Budget moyen : 592 714 €
- ↳ Budget médian : 467 852 €
- ↳ Mini : 65 612 €
- ↳ Maxi : 1 838 796 €

Partenaires financiers :

CAF	18,8 %
Collectivités locales	44,1 %
Conseil départemental	2,8 %
Conseil régional	0,2 %
Aides de l'État	8,9 %
Autres partenaires	2,1 %
Participation des usagers	13,6 %
Autres produits	9,4 %

Histogramme





# 4<sup>EME</sup> DE COUVERTURE - FICHE NATIONALE

